



Programme de Formation - domaine Ressources Humaines

INTITULE DE FORMATION :

FORMATION PRATIQUE SUR LE CSE - PARTIE SSCT

« SANTE, SECURITE, ET CONDITIONS DE TRAVAIL »

COMITE SOCIAL ECONOMIQUE

FORMAT = 3 JOURS

Savoir agir au sein de l'instance du CSE (Comité Social Economique) : exercer l'ensemble des missions et approfondir la maîtrise des rôles, les droits et devoirs, les missions, les moyens, l'organisation et le fonctionnement du CSE pour réussir ses missions, son mandat, la gestion de ses actions en matière SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de travail).

| | |
|--|---|
| <p>Objectifs de la Formation Pour les participants</p> <p>A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :</p> | <p>Acquérir les réflexes nécessaires à la bonne pratique des IRP :</p> <p><i>Acquérir une connaissance structurée des IRP (instances représentatives du personnel).</i></p> <p><i>Connaitre les différents types de CSE (moins de 50 et plus de 50 salariés) et leur structuration.</i></p> <p><i>Évaluer les droits et devoirs réciproques des parties prenantes, les rôles, le fonctionnement et l'organisation du CSE.</i></p> <p><i>Maîtriser les missions du CSE, les dimensions sur lesquelles il peut agir.</i></p> <p><i>Mettre en œuvre les prérogatives et les moyens du CSE, et notamment en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.</i></p> <p><i>Appréhender les principales techniques utilisées en matière de démarches sécurité (analyse accident du travail /arbre des causes, Document unique /DUER, indicateurs sécurité, rapport annuel sécurité et programme annuel de prévention etc...) Papripact et les démarches de prévention.</i></p> <p><i>Contribuer à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.</i></p> <p><i>Connaitre les risques juridiques (délict d'entrave.), les obligations des parties, et les obligations de l'employeur (en matière de santé et sécurité, d'informations et consultations...).</i></p> <p><i>Améliorer ses pratiques dans la préparation et la gestion des réunions, et dans son mode opératoire dans les relations, dans sa préparation d'argumentaire.</i></p> |
|--|---|

| | |
|---|--|
| Durée en heures Lieu | Module = 3 jours - 21 Heures de formation en présentiel Intra ou inter entreprise - dans les locaux de l'organisme de formation |
| Coût de la formation (Pédagogie) | Tarif en inter-entreprises par personne = 1650 euros net Tarif en intra - nous consulter |
| Formateurs : Organisme de formation <i>Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise</i> | Organisme de formation = Accolitys Formateur - Stéphane Bérard Diplômé en Ressources Humaines (DESS- MDRH - Bac +5) 23 ans d'expérience professionnelle en Ressources Humaines (ancien RRH /DRH- en poste sur ces fonctions pendant 15 ans). Diplômé universitaire en coaching en entreprise Formé Formateur depuis 2005 avec des interventions très régulières sur les formations en management, RH et développement personnel auprès d'entreprises, d'écoles et universités. Gestion des instances représentatives du personnel (IRP) depuis 2005. Mise en place et gestion de plusieurs CSE depuis 2018. Formé et certifié coach individuel et équipe, et Formé Formateur en Process Communication Model par Kahler Communication France. Formé et certifié coach puis Formé Formateur aux outils Karpman. Formé en grades « Technicien et Praticien » PNL. Formé en coaching en Analyse Transactionnelle (modules complets 101 et 202). Formé aux approches cognitivo- comportementales. Formé au cycle 1 - complet de l' Ennéagramme. |
| Nombre et typologie des personnes formées Pré requis = | Groupe maximum : 8-10 personnes Groupe minimum : 4 personnes <u>Public</u> : employé, assistante/responsable RH, membres de la Direction, membres élus IRP, et toute personne ayant un rôle ou un lien avec les instances représentatives du personnel en matière SSCT. Toute personne ayant une première expérience avec les instances représentatives du personnel ou qui est amenée à travailler prochainement avec des instances représentatives du personnel, ou qui est également amenée à travailler sur des sujets SSCT ou qui est intégrée dans une commission SSCT... NB : Validation sur dossier d'admission après entretien avec l'organisme de formation |

| | |
|----------------------------|--|
| Type d'action de formation | Nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 CT : « Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances » |
| Programme <u>détaillé</u> | <p>Déroulé de la formation sur les 3 Jours -21 heures de formation en présentiel</p> <p>Partie 1 : Rôles et enjeux, missions, du CSE de plus de 50 salariés en matière SSCT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle du CSE en Matière de prévention des risques professionnels. • Réclamations, Information et consultation... <p>Partie 2 : Les moyens du CSE de plus de 50 salariés en matière SSCT - Rappel sur les moyens mis à disposition + les droits d'alerte</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Les heures de délégation b. La liberté de circulation c. L'inspection et le compte rendu d'inspection d. Les enquêtes e. Les visites f. Les sources de droit et documentations pour les élus - savoir se repérer dans les textes g. les droits d'alerte... <p>Partie 3 : Prévention, obligations et responsabilités en matière de SSCT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelques notions SSCT au préalable = travail prescrit vs travail réel • Les principes de prévention et les responsabilités/obligations des différents acteurs. • Quelques extraits sur des réglementations principales SSCT • Savoir se repérer dans les textes • Collaborer sur la prévention - les missions « enquêter - inspecter-analyser » - principes • La prévention des risques avec un zoom sur les RPS-TMS • La présentation d'outils (les méthodes Itmami, Ishikawa, QQQQCCP, PDCA...) <p>Partie 4 : Les acteurs de la sécurité et la communication SSCT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel du panorama des acteurs SSCT - internes et externes • Savoir Communiquer sur la prévention - techniques |

| | |
|--|--|
| | <p>Partie 5 : Identifier les risques et travailler sur l'amélioration des conditions de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Concept D'AT (accident de travail) et la pyramide de Bird • Savoir se repérer dans le Vocabulaire SSCT • Savoir repérer les dangers - risques -situations dangereuses et savoir faire des préconisations • Les indicateurs Sécurité et SSCT classiques • Les moyens et actions de prévention - des outils d'aide à la sélection des moyens de prévention • Les inspections et les enquêtes - le panorama des outils et méthodes (ISHIKAWA- ITMAMI, QQQQCCP, Arbres des causes, PDCA...) • L'Analyse des risques - zoom sur la cotation des risques et sur le DUER (document unique) • Les documents sécurité usuels : DUER, PAPRIACT, RAPPORT ANNUEL SSCT.... <p>Des Quizz évaluation sur les missions et fonctionnement du CSE - QCM.</p> <p>Des Quizz d'évaluation sur les missions SSCT, la réglementation SSCT...</p> <p>Alternance de nombreux ateliers = sur la base de situations réelles de l'entreprise.</p> <p>Ateliers multiples SSCT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Préparer une enquête AT avec des outils et méthodes + réaliser un arbre des causes ▶ Préparer une évaluation DUER - évaluation sur des cas concrets de l'entreprise ▶ Réaliser une communication en matière de prévention ▶ Réaliser une analyse de risques et dangers ▶ Savoir préparer une inspection SSCT ▶ Savoir préparer un rapport annuel sécurité et un Papripact |
| <ul style="list-style-type: none"> • Modalité de validation des acquis | <p>Des Exercices pratiques et/ou quizz d'évaluations sur les concepts réalisés avec les participants à chaque chapitre.</p> <p>Des Ateliers pratiques et/ou cas - jeux en sous-groupes -Binômes-avec restitutions commentées.</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Une évaluation des acquis/ compétences portera sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Repérer les rôles, les moyens, les missions du CSE en matière SSCT,</i> • <i>Utiliser des outils pour agir en matière SSCT,</i> • <i>Connaitre les concepts SSCT et points de base de réglementation SSCT,</i> • <i>Savoir mener une enquête, une inspection, et analyser des risques.</i> <p>Remise d'une attestation de fin de formation à chaque participant à la fin des 3 jours comportant le titre de la formation, les dates, le nom du formateur certifié.</p> |
| <p>Démarches et Matériels Pédagogiques utilisés</p> | <p>Les modalités pédagogiques proposées par notre organisme Accolitys sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des apports théoriques et techniques appuyés par de nombreuses études de cas et des ateliers, ainsi que des mises en situations • Un support remis au stagiaire ou une clé USB avec les fichiers PDF des apports théoriques abordés correspondants aux présentations Power Point utilisées pendant la formation. • La fourniture documents spécialisés et modèles d'outils pour le CSE en matière SSCT. <p>Les ateliers-formation mettent en jeu alternativement des supports comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des paper boards et accessoires pour travailler en groupes de travail • Des supports projetés via vidéoprojecteur avec Haut-parleurs |
| <p>Suivi de la formation :</p> | <p>Entretien et échanges à froid 2 mois après la fin de la formation avec le donneur d'ordre.</p> <p>Il s'agit d'un entretien téléphonique ou physique de la part de notre organisme de formation caractérisé par une grille d'analyse et des échanges « post formation » afin de recueillir les avis et les retours d'expériences de nos clients, suite à la mise en pratique par les participants du contenu de l'action de formation dispensée.</p> |